

Réf: Dossier N° 116041

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE PRO-CLEAN SARLU »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN Abobo pour Anyama
par le boulevard Nangui Abrogoua., Lot 709, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PRO-CLEAN SARLU »

Objet : Nettoyage, entretien de surface et divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN Abobo pour Anyama par le boulevard Nangui Abrogoua., Lot 709, Ilot 65

Dirigeant(s) : M KONATE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05288 du 02/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26189/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

